

L'UE envoie un signal d'alerte à la Belgique

La Commission européenne lance un nouvel avertissement à la Belgique: les finances dévient dangereusement.

FRÉDÉRIC ROHART

Deuxième avertissement. Les finances publiques belges partent à la dérive et il est grand temps de corriger la trajectoire pour éviter qu'elles ne prennent le large. La Commission européenne avait déjà fait passer le message en publiant ses prévisions économiques d'hiver, le mois dernier. Elle revient à la charge: *«Il est encore temps de prendre les mesures nécessaires et c'est pourquoi nous envoyons un signal d'alarme précoce aujourd'hui»*, indique le vice-président de la Commission Valdis Dombrovskis dans un communiqué. Outre la Belgique, la Croatie, la Finlande, l'Italie, la Roumanie et l'Espagne se font rappeler à leurs obligations fiscales.

Pour la Belgique, le problème est connu. Vu le niveau élevé de sa dette, elle doit améliorer son solde structurel budgétaire de 0,6% par an. Selon les prévisions de la Commission, elle serait bien en

«Nous avons fait tout ce que nous pouvions pour alerter les autorités nationales.»

PIERRE MOSCOVICI
COMMISSAIRE EUROPÉEN

deçà: l'amélioration serait de 0,2% pour 2015 et de 0,3% cette année. Sur ces deux années, cela revient donc à une déviation de 0,7% par rapport à ce qui est requis, ce qui est significatif au sens des règles européennes. En théorie et dans le pire des cas, cette dérive pourrait déboucher sur des sanctions contre la Belgique – même si la Commission insiste dans toutes les langues pour dire que brandir le bâton n'est pas à l'ordre du jour.

Selon deux sources européennes, le rappel à l'ordre envoyé mardi n'a aucun lien avec le trou de 2,25 milliards d'euros qui vient d'être «découvert» dans les caisses belges. Lundi, les ministres des Finances de la zone euro y avaient fait allusion lors d'une réunion. Soulignant la déviation de l'effort structurel, les membres de l'Eurogroupe ajoutaient: *«Nous notons que les critères de dépenses indiquent également une déviation significative.»* Un facteur aggravant s'il n'est pas rapidement corrigé.

L'avertissement lancé par la Commission ouvre la voie à des discussions bilatérales avec la Belgique avant la remise, en avril, du programme de stabilité belge. *«Nous avons à présent fait tout ce que nous pouvions pour alerter les autorités nationales des risques»*, a commenté le commissaire aux Affaires économiques Pierre Moscovici. À bon entendeur.